

DEMANDE DE PASSEPORT / CARTE D'IDENTITÉ

PASSEPORT

CNI

Récapitulatif de pré-demande faite sur le site <https://passeport.ants.gouv.fr>

(si pas de possibilité de l'imprimer, bien noter le n° de demande)

Attention :

- La pré-demande ne dispense pas de prendre rendez-vous pour le dépôt du dossier
- Les pré-demandes sont valables 6 mois, merci de vous assurer qu'elle est toujours valide

ou

Dossier format papier « CERFA » complété au stylo noir et en lettres majuscules (à récupérer en mairie et à bien ramener complété le jour du rendez-vous)

Passeport à renouveler

Carte d'identité à renouveler

Déclaration de perte ou de vol

Une photo d'identité de moins de 6 mois aux normes biométriques (ramener la planche complète)

- Photo couleur et contrastée sur fond clair
- Format 35x45mm, hauteur 36 à 36mm
- De face le regard fixant l'objectif
- Tête nue et droite (sans barrette ni serre-tête)
- Visage dégagé (oreilles, front et sourcils visibles)
- Non coupée et non scannée
- Sans lunettes
- Visage au centre de la photo
- Bouche fermée

Pour les enfants de moins de 5 ans un photographe est vivement recommandé

Un justificatif de domicile datant de moins d'un an en format papier

- Une facture : d'électricité (attention pour les factures EDF, l'adresse prise en compte est celle du lieu de consommation), de gaz, d'eau, internet, mobile, dernier avis d'imposition,)
- Une quittance de loyer uniquement si elle émane d'une agence immobilière ou d'un bailleur social

Si Majeur hébergé

- Une attestation d'hébergement, précisant depuis quelle date vous êtes hébergé(e)
- Justificatif de domicile de l'hébergeant datant de moins d'un an
- Copie de la pièce d'identité de l'hébergeant

Si Mineur

- Pièce d'identité du ou des parents
- Jugement de divorce le cas échéant
- Attestation cosignée des deux parents fixant la résidence de l'enfant et pièces d'identité des 2 parents
- Si garde alternée : justificatif de domicile (en format papier) et pièces d'identité des 2 parents

En cas d'ajout de

- Nom d'épouse : acte de naissance avec la mention du mariage ou acte de mariage (de moins de 3 mois)
- Nom d'usage : jugement de divorce ou attestation de l'ex conjoint autorisant l'utilisation de son nom ainsi que la copie de sa pièce d'identité
- Nom d'usage pour mineur : attestation de l'autre parent précisant son accord + photocopie de sa pièce d'identité
- Nom de veuvage : acte de décès du conjoint

Document prouvant la nationalité française (décret de naturalisation, certificat de nationalité,...)

Copie intégrale de l'acte de naissance de moins de 3 mois (sauf si la commune est reliée au dispositif COMEDEC <https://ants.gouv.fr/Les-solutions/COMEDEC/Villes-adherentes-a-la-dematerialisation>)

Timbres fiscaux (en vente au Bureau de tabac, Trésor Public ou sur internet : <https://timbres.impots.gouv.fr>)

- Passeport majeur : 86 €
- Passeport 15-17 ans : 42 €
- Passeport 0-14 ans : 17 €
- Carte d'identité perdue ou volée : 25 €

ATTENTION

Pour le dépôt de la demande :

- Les dossiers doivent être complets et les justificatifs imprimés
- La présence du demandeur est obligatoire
- Les enfants mineurs doivent être présents quel que soit leur âge, accompagnés d'une personne exerçant l'autorité parentale (père, mère ou tuteur).

Pour le retrait :

- La présence du titulaire est obligatoire
- Les mineurs de plus de 12 ans doivent être présents et accompagnés d'une personne exerçant l'autorité parentale (père, mère ou tuteur).
- **Attention : les titres sont disponibles durant 3 mois à compter de la date de réception, passé ce délai, la remise n'est plus possible et le titre est détruit.**

Mairie d'Entrelacs

Horaires d'ouverture

Lundi au Vendredi : de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (**19h00 le jeudi**)

Contact : 04 79 54 17 59

Liens utiles

Pour la prise de rendez-vous : <https://entrelacs-savoie.fr> dans les accès rapides

Pour réaliser votre pré-demande : <https://passeport.ants.gouv.fr>

Pour connaître les mairies équipées du dispositif de recueil biométrique :
<https://passeport.ants.gouv.fr/services/geolocaliser-une-mairie-habilitée>

Pour connaître les rendez-vous aux dates les plus proches autour de chez vous :
<https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

Pour l'achat de timbres fiscaux : <https://timbres-impots.gouv.fr>

Rendez-vous le :

A :h.....